

Des hausses de salaires probables, mais pas de spirale inflationniste

POUVOIR D'ACHAT. Les prix à la consommation ont poursuivi leur hausse en Suisse, l'inflation atteignant 2,5% sur un an en avril, après 2,4% en mars et 2,2% en février.

André Lehmann, AWP

Face à l'accélération des prix en Suisse, des hausses de salaires sont devenues probables afin de maintenir le pouvoir d'achat des salariés. Mais ces ajustements devraient rester contenus et ne pas provoquer de spirale inflationniste, selon les spécialistes interrogés par AWP.

«S'il n'y a pas de compensation de l'inflation, les salariés vont subir des pertes douloureuses de pouvoir d'achat», prévient Daniel Lampart. Pour le premier secrétaire et économiste en chef de l'Union syndicale suisse, le manque à gagner pour une famille de quatre personnes peut aller jusqu'à 2200 francs par an. «Il faut donc impérativement des augmentations générales des salaires», martèle-t-il.

De fait, les prix à la consommation ont poursuivi leur hausse en Suisse, l'inflation atteignant 2,5% sur un an en avril, après 2,4% en mars et 2,2% en février. En avril, les plus fortes accélérations des tarifs ont été constatées pour le mazout, qui s'est envolé de 75,6%, le transport aérien (+54,8%), les locations de voitures (+30,5%), le diesel (+28,3%) et l'essence (+25,1%). Pour Alix Bhend, stratège financier à la Banque cantonale vaudoise (BCV), on ne peut cependant pas parler en

Suisse d'une envolée des prix mais d'un «retour de l'inflation». Le renchérissement a bien atteint en avril un pic depuis 2008, mais qui reste très inférieur aux records enregistrés en 1981 (7,5%) et en 1973 (12%).

Grâce à la protection qu'offre la force du franc au niveau des importations, le renchérissement est en effet resté contenu en Suisse, comparé aux 8,3% atteint en avril sur un an aux Etats-Unis et aux 7,5% en mars dans la zone euro.

«La Suisse se trouve dans une très bonne situation, comparé aux Etats-Unis et la zone euro», abonde Daniel Kalt, économiste en chef auprès d'UBS. Selon ce dernier, l'inflation pourrait encore accélérer un peu, mais le phénomène devrait refluer d'ici l'automne si les prix du pétrole restent stables – et en excluant une interruption des importations de gaz et de pétrole depuis la Russie.

Ce scénario reste pour l'heure sur la table, les pays du G7 s'étant engagés dimanche dernier «à interdire ou supprimer progressivement les importations de pétrole russe», en réponse à la guerre menée par la Russie en Ukraine.

«Nous sommes assez proches d'un pic d'inflation, qui devrait se résorber en partie déjà par les effets de base», les prix

ayant commencé à augmenter l'été dernier, estime Alix Bhend. Hormis cet effet statistique, la normalisation de la croissance économique, après le rebond post-Covid, devrait également permettre d'atténuer l'inflation.

«Les salariés subissent une perte du pouvoir d'achat de 2,4% par an au rythme actuel de l'inflation.»

Alix Bhend

Stratège à la BCV

En attendant, les employés auront besoin d'un coup de pouce. Les économistes de l'institut d'études conjoncturelles KOF tablent sur une hausse nominale (effective) des salaires de 0,8% cette année et de 1,8% en 2023. Ces augmentations ne suffiront toutefois pas à compenser le renchérissement. En 2022, les salaires réels (qui tiennent compte de l'inflation) devraient ainsi reculer d'environ 1%, avant de croître de 1,1% en 2023, calculent les experts zurichois. D'après Alix Bhend, les salariés subissent une perte du pouvoir d'achat de 2,4% par an au rythme actuel de l'inflation.

Un autre choc menace avec les primes d'assurance-maladie, qui devraient bondir de jusqu'à 10%, avertit Daniel Lampart.

«Il faut que la Confédération et les cantons augmentent substantiellement les subsides» et la taxe sur le CO2 doit être cette année «intégralement redistribuée à la population».

Le syndicat Unia demande ainsi un relèvement des salaires de 180 francs par mois dans la construction et de 70 francs, plus une compensation du renchérissement, dans l'hôtellerie-restauration.

La spécialiste de la BCV table quant à elle sur une hausse des salaires d'environ 1% à 1,5% en moyenne cette année et en 2023. Celui d'UBS s'attend

à ce que les syndicats exigent une hausse autour de 3% lors des négociations en automne.

Ces ajustements ne devraient toutefois pas provoquer de spirale inflationniste portée par les revendications salariales, de l'avis des économistes interrogés par AWP. «Nous sommes actuellement très loin» de ce type de phénomène, selon Alix Bhend, rappelant que dans les années 1990 où l'inflation avait atteint 6% les salaires avaient crû de 8%. «La Suisse dispose d'un marché du travail libéral et fixe ses salaires de

manière décentralisée», soutient pour sa part Daniel Kalt. A l'opposée, les revendications syndicales risquent d'être plus importantes en Allemagne ou aux Etats-Unis où une spirale prix-salaires «est plus probable».

La BCV table cette année sur une inflation de 1,5% à 2,0% et la suivante sur 1,0% à 1,5%, soit en dessous de l'objectif de stabilité des prix de la Banque nationale suisse. UBS table pour sa part sur 2,2% en 2022 et 0,7% en 2023.